

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Enquête Publique - Projet de réaménagement carrefour RD 6154/VC27 - Angerville la Campagne

Date :Mon, 7 Feb 2022 16:29:32 +0000

De :GUFFROY Arianne

Pour :pref-projet-angerville@eure.gouv.fr <pref-projet-angerville@eure.gouv.fr>

Copie à :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le retour d'EPN sur l'enquête publique concernant l'aménagement du carrefour de la RD 6154 avec la VC 27 et la rue du Bois Henry.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Arianne GUFFROY

Directrice des Infrastructures Routières



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Ce message et toutes ses pièces jointes sont confidentiels et établis à l'intention exclusive de ses destinataires. Ils ne constituent en aucun cas un engagement de la part de Evreux Portes de Normandie.
Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être préalablement autorisée par l'émetteur. Internet ne permettant pas de garantir l'intégrité de ce message, Evreux Portes de Normandie décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été modifié, altéré, déformé ou falsifié.



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Évreux, le 7 février 2022

A l'attention de monsieur ALLAIRE

Enquêteur public

Courrier transmis par courriel à pref-projet-angerville@eure.gouv.fr

OBJET Avis d'enquête publique préalable sur le projet de réaménagement du carrefour situé
entre la RD6154, la VC27 et la rue du Bois Henry
Commune d'Angerville la Campagne

REFERENCE L2022-002 / LB/AG

SUIVI PAR Arianne GUFFROY – 02 32 31 98 50

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet, je tenais à vous confirmer de la volonté de la collectivité de s'investir sur un projet sécurisant le carrefour de la RD6154, VC27 et rue du Bois Henry.

Le projet présenté par le Département de l'Eure présente un carrefour parfaitement aux normes, avec les branches des voies communales mises perpendiculairement à la route départementale, favorisant ainsi la visibilité des véhicules. La sécurisation du passage piéton a également été améliorée par la mise en place d'un îlot central avec un espace sécurisé entre les 2 voies.

Cependant, afin que le présent projet réponde au mieux aux dernières évolutions de la collectivité, je souhaite porter votre attention sur plusieurs éléments.

1 - Mobilités douces

Avec l'essor du développement des mobilités douces sur le territoire intercommunal, je souhaiterais qu'une attention particulière soit portée sur ce sujet et qu'elles y soient mieux intégrées.

En effet, cet espace est un lieu stratégique pour les cyclistes qui souhaitent se rendre sur Évreux depuis la commune d'Angerville la Campagne ou de Guichainville et inversement. Les cyclistes peuvent utiliser cet axe pour se rendre au travail ou pour étudier sur Évreux mais aussi pour visiter le territoire.

Le carrefour permet de raccorder à vélo la rue d'Avrilly avec le centre bourg d'Angerville.

Cet itinéraire fait partie du Projet Évreux destination Vélo, financé à la fois par le département de l'Eure et l'Etat.

Sur les plans projet, il n'est pas possible d'affirmer que les déplacements, mais surtout les traversées de vélos soient prises en compte et sécurisées :

- Le passage piéton ne comprend pas de traversée pour les vélos
- La largeur du trottoir sur la rue de la ferme et le rue Bois Henry n'est pas suffisante pour contenir à la fois les piétons et les cyclistes. Une largeur de 3 mètres est obligatoire dans ce cas de figure.
- Les traversées ne sont pas sécurisées par feu ou cédez le passage à faveur des piétons et de cyclistes, les deux doivent être courts.
- Le lien entre le trottoir et la voie de la rue du Bois Henry n'est pas clair.

L'installation d'un feu pour sécuriser la traversée piétonne avec l'ajout d'une voie cyclable, pourrait régler simplement ce sujet.

De même pour élargir le cheminement piéton en cheminement doux de 3m de large le long de la rue du Bois Henry, le projet peut être adapté simplement :

- Elargissement du cheminement du côté de la parcelle appartenant à Mme Groussau afin d'éviter un délaissé en espaces verts
- Décalage de bande de roulement vers l'accotement longeant la société PKB, pour le delta manquant, diminuant de fait l'accotement enherbé.

2 - Fluidification de l'insertion des véhicules sur la RD

A l'heure actuelle, une des difficultés du carrefour est la fluidité de l'insertion sur la route départementale, notamment la traversée des bus de transport urbain. L'installation de stops en sortie des voies communales est contraire à cet esprit de fluidité souhaité.

Le changement des stops en cédez le passage permettrait de rester dans les conditions actuelles.

3 - Evolution financière du projet

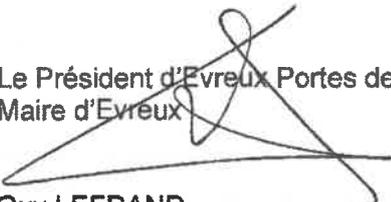
Je souhaiterai également avoir le détail quantitatif et estimatif du projet, afin de comprendre le passage du projet de 415 000 € Hors TVA, soit 498 000 € TTC à 671 550 € TTC, montant indiqué dans la délibération de la Commission Permanente, que je m'étonne de découvrir lors cette enquête publique, alors qu'EPN participe à part égale avec le Département dans le financement de cette opération.

En conclusion, EPN est favorable au projet proposé par le Département de l'Eure ainsi qu'aux acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation, sous réserve :

- d'une meilleure prise en compte de la sécurité et du cheminement des piétons/cyclistes,
- d'une meilleure fluidité pour les véhicules venant des voies communales.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président d'Evreux Portes de Normandie
Maire d'Evreux



Guy LEFRAND